

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 335

présenté par

M. Ménagé, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE 2

Rédiger ainsi les cinq dernières colonnes de la seconde ligne du tableau de l'alinéa 2 :

«

22 134	23 014	24 114	24 764	25 394
--------	--------	--------	--------	--------

»

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement intègre à la trajectoire budgétaire du Ministère de l'Intérieur une dépense de 200 millions d'euros échelonnée sur cinq ans, de 2023 à 2027 inclus, soit 40 millions d'euros supplémentaires par an.

Il a pour objectif d'améliorer la situation humaine et matérielle de nos policiers. Alors que la présente loi prévoit la création de 200 brigades de gendarmerie implantées dans nos territoires ruraux, les conditions de travail des policiers sont trop peu évoquées et ils sont, de manière générale, trop peu soutenus. À Montargis par exemple, les effectifs de police ne sont pas du tout en adéquation avec la hausse observée de la délinquance et de la criminalité.

Les policiers ne se trouvent pas que dans les métropoles et grandes agglomérations. Ils se trouvent aussi, justement, dans les agglomérations de nos territoires ruraux pour assurer la sécurité de nos concitoyens. Pourtant, ils manquent cruellement de moyens alors qu'ils assurent une mission essentielle dans des zones qui ne sont plus épargnées par l'insécurité. Il est inacceptable, par exemple, que certains commissariats ne disposent que d'un véhicule lorsqu'ils sont en charge de la sûreté d'agglomérations dont la population se compte en dizaines de milliers.

Il est indispensable de soutenir humainement, matériellement et moralement nos policiers. C'est le sens de cet amendement.